

Centre Sportif, Culturel & Social - ?????? ?????????? ?????????? ??????????????

- L'accès au Centre Sportif, Culturel et Social se fait par la porterie du Petit Collège.
- Conformément au règlement intérieur, le Centre accueille uniquement les adhérents et leurs invités. L'adhérent invitant doit être présent au Centre avec son invité. (ref. article 4)
- Pour avoir accès au Centre, l'adhérent doit présenter sa carte d'adhérent à la porterie du Collège et à l'Accueil du Centre. Elle lui sera remise lors du paiement de ses frais d'entretien. Dépassé l'échéance du paiement, l'adhérent n'aura pas accès au Centre tant qu'il ne se sera pas acquitté de ses frais d'entretien.
- L'invité doit présenter à l'Accueil une pièce d'identité.
- Les parents d'enfants participant aux cours, et qui ne sont pas adhérents, sont priés de déposer leurs enfants et de revenir les récupérer à la fin du cours. Ils pourraient les attendre uniquement à l'Accueil du Centre aménagé à cet effet.
- Durant l'entraînement de la sélection d'athlétisme, les couloirs 1 - 2 - 3 - 4 de la piste d'athlétisme sont réservés aux athlètes. Les adhérents et leurs invités peuvent utiliser les couloirs 5 et 6.
- Tennis : La location du terrain est fixée à 50 000 L.L. par heure et le mini-tennis à 30 000 L.L. L'invité devra de plus avoir un billet d'invitation ou un billet d'accès limité au terrain (cf tarifs plus bas).
- L'adhérent peut inviter jusqu'à 15 personnes par mois selon la tarification suivante :
 - enfants à partir de 10 ans et adultes : 50 000 L.L.
 - enfants entre 5 et 10 ans : 20 000 L.L.
 - enfants de moins de 5 ans : gratuit
 - accès limité aux terrains extérieurs : 20 000 L.L.
 - Les invitations ne sont pas cumulables.

Source URL (modified on 16/09/2021 - 09:16):

http://www.ndj.edu.lb/centre/consignes_fonctionnement